ASSEMBLÉE NATIONALE

29 avril 2019

TRANSFORMATION DE LA FONCTION PUBLIQUE - (N° 1802)

Adopté

AMENDEMENT

N º CL651

présenté par Mme Chalas, rapporteure

ARTICLE 28

À la seconde phrase de l'alinéa 7, après le mot :
« contrat »,
insérer les mots :
« de travail ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.